



Service Propriétés communales  
Chaussée de Bruxelles, 112 à 1190 Forest  
Votre correspondant : Inès De Permentier  
Tél : 02/348.17.56 - Fax : 02/348.17.51  
Email : idepermentier@forest.brussels

## A T T E S T A T I O N

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune de Forest (RBC) déclare que les terrains situés à Forest entre le boulevard de la Deuxième Armée Britannique et la chaussée de Neerstalle (lieu-dit « le Bempt »), cadastrés à Forest 4<sup>ème</sup> Division Section D n° 21 R 5, 57 H, 103 C, 50 B 2, 59 F, 64 D, 100 F et 65 F (anciennement 65 E) sont une propriété de la Commune de Forest.

La présente attestation est délivrée sur papier libre pour servir en matières administratives.

Par le Collège :  
La Secrétaire,

Betty MOENS.

Pour le Bourgmestre :  
L'Echevin délégué,

J.-C. ENGLEBERT.